



Contrôle triglycérides répétitifs

Par hector33

Bonjour,

J'ai un ami qui s'est fait contrôler positif lors d'un contrôle d'alcoolémie il y a plus de 20 ans.

Depuis, tous les ans ou 2 ans, il doit passer à ses frais un contrôle physique et de triglycérides alors qu'il n'a pas commis d'autres infractions depuis.

L'état a-t-il le droit de lui imposer ce genre d'examen si longtemps après ?

Merci d'avance de me renseigner.

Hector

Par morobar

Bonjour,

Hélas pour votre ami, le médecin délivre une aptitude temporaire et le Préfet impose donc un renouvellement à intervalle régulier.

Comme les conducteurs Poids lourds ou de transports en commun.

Ceci n'est pas lié au contrôle positif d'alcoolémie mais à son état diabétique.

Par hector33

Bonsoir Morobar

Je vous remercie de votre réponse que je vais transmettre à mon copain sans tarder.

Je vous souhaite une bonne soirée,

Hector